Rente und Altersvorsorge in Marokko

Casablanca, 14.10.2014
KAS/AGEF

Übersicht:

- **Le Matin**
  - Online- Artikel
- **Les Eco**
  - Online- Artikel
- **Youtube**
  - Online- Video

LE MATiN.ma

L'AGEF fait le point sur l'épargne retraite

Casablanca, 11.10.2014

L'AGEF, un espace d'échange pour les professionnels des ressources humaines.

En plein débat national sur la réforme de la retraite, l'Association nationale des gestionnaires et formateurs des ressources humaines (AGEF) organise, le mardi 14 octobre 2014, en partenariat avec la
Fondation Konrad Adenauer, un diner-débat autour du thème «Épargne-retraite : comment s'y retrouver dans le dédale des produits proposés sur le marché ?»
Face à une situation jugée difficile par les analystes, les systèmes de retraite affichent des bilans inquiétants et une situation financière fragile sous l'effet, notamment de la transition démographique : vieillissement de la population, amélioration de l'espérance vie… En parallèle, on assiste à une recrudescence des dispositifs d'épargne retraite proposés par les établissements financiers. C'est dans ce cadre que l'AGEF veut initier le débat sur l'épargne retraite avec la participation d'un panel important de professionnels qui tenteront d'expliquer les enjeux de ces offres qui existent sur le marché, notamment pour l'employeur qui y trouve un outil de compétitivité, de motivation et de fidélisation des meilleurs talents. Comment alors choisir la formule d'épargne retraite la plus adaptée ? Quelles sont les dispositions à connaitre dans le contrat ? Quel impact sur le plan fiscal et des droits acquis, d'un transfert de capital constitué vers une autre compagnie ? Ces questions et d'autres seront discutées lors de cette soirée qui verra la participation d'intervenants de qualité qui apporteront des éclaircissements à ce sujet.

http://www.lematin.ma/supplement/emploi/2014/gestion-de-la-difference-culturelle_etablir-des-relations-positives-en-milieu-de-travail/debat_l-agef-fait-le-point-sur-l-epargne-retraite/210382.html

---

LES ÉCO
L'Inspiration au quotidien

Placement: Les charmes discrets de l'épargne retraite

Casablanca, 16.10.2014

Si on se limite au régime de base, la retraite ne pourra jamais égaler le dernier salaire. C'est à ce niveau qu'interviennent les produits d'épargne retraite proposés par les banques et compagnies d'assurances de la place.

La situation de nos régimes de retraite est de plus en plus critique. L'effectif des bénéficiaires des pensions augmente plus rapidement que celui de l'effectif des cotisants, conduisant ainsi à une détérioration continue du rapport démographique (nombre d'actifs pour un retraité). De l'avis des analystes et actuaires, la situation financière des systèmes de retraites se dégradera davantage dans le futur, sous l'effet de la transition démographique (vieillissement de la population, amélioration de l'espérance de vie, qui s'allonge de 7 mois chaque année). Au Maroc, l'on a érigé une construction à plusieurs étages, et il se trouve que certains étages n'ont pas été bien conçus. Le système le plus concerné par ce problème est celui de la couverture des salariés du système public, la CMR. On entend ainsi parler de déficits abyssaux de plusieurs dizaine de milliards de dirhams. Les salariés du privé, très souvent, omettent que leur première couverture retraite est avant tout la CNSS. Cette dernière donne droit, cependant, à une couverture très faible, ce qui fait que la vraie couverture retraite est la CIMR. «Cette dernière est en bien meilleure santé que le CMR», précise Bachir Baddou, directeur général de la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance, lors d'un dîner-débat organisé mardi à Casablanca par l'Association nationale des gestionnaires et formateurs des ressources humaines (AGEF) en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer (KAS), autour du thème «Épargne retraite: comment s'y retrouver dans le dédale des produits proposés sur les marchés ?» «Le vrai problème à mon sens est le taux de remplacement à l'âge de la retraite. Toutes les mesures qui sont mises en place ne sont pas en mesure d'y remédier», souligne pour sa part Driss Rhafes,

directeur général du Centre de formation de la profession de l'assurance (CFPA).

Fiscalité encourageante

C'est ainsi que, face à l'incertitude grandissante qui plane sur la viabilité des systèmes de retraite, de plus en plus d'actifs marocains (de plus en plus jeunes) sont attirés par les dispositifs d'épargne retraite proposés par les compagnies d'assurances et les banques. En quête d'un placement sûr ou soucieux de maintenir, voire d'améliorer leur niveau de vie au terme de leur carrière, ils sont d'autant plus séduits par ces produits que ces derniers offrent des avantages fiscaux considérables (déduction des cotisations du salaire imposable, abattement de 40% sur le capital versé au terme du contrat avant imposition). «À l'international, deux bonnes pratiques sont observées, recommandées par les institutions. Soit d'entrée de jeu on déduit et l'on est imposé à la sortie ou, à l'inverse, on ne déduit pas à l'entrée et naturellement à la sortie, on n'est pas non plus imposé. Le Maroc, dans son choix fiscal, a adhéré aux deux normes à la fois, ce qui en fait un des meilleurs systèmes sur la planète», assure Mehdi Toumi, Managing Partner & Head of Tax chez Toumi & Partners, International Tax Advisory. L'assurance épargne retraite offre également l'avantage d'une flexibilité à toute épreuve (cotisations périodiques ou libres, montant de cotisation révisables à la hausse comme à la baisse, versements exceptionnels, possibilité de suspendre provisoirement les versements en cas de difficulté financière passagère, possibilité d'anticiper ou de proroger l'âge de la retraite, de demander une avance ou encore de disposer, à tout moment, d'une partie ou de la totalité de l'épargne capitalisée, combinaison entre l'option capital et l'option rente. Les plans d'épargne retraite ne manquent pas d'intérêt non plus pour l'employeur qui, non seulement, trouve dans ces produits un précieux outil de motivation et de fidélisation de ses salariés, mais bénéficie de la déduction, sans limite, des cotisations patronales du résultat imposable de l'entreprise.

Bien choisir son produit

De leur côté, les compagnies d'assurances se sont mises a explorer cette nouvelle source de croissance et ont multiplié leurs offres sur les dernières années : Addamane Chaâbi, Age d'or, Al Akhdar retraite, Assur-Plus Retraite, Avenir Retraite, CDM Retraite, Damane Baridi, Dynamic Entreprise, Futuris, Istimrar, Kez. Mais, tous ces produits présentent des similitudes. Comment alors s'y retrouver ? «La différence est minime, et il faut être expert pour faire la différence», affirme Bachir Baddou, avant de préciser : «Il est donc important de s'adresser à un bon conseiller en assurance pour être orienté vers la meilleure offre. Un deuxième élément important consiste à regarder le track record des compagnies d'assurances: sur les 5 dernières années, quel a été le taux de revalorisation de l'épargne ?». Aussi, «Il y a également des informations très pertinentes au niveau du site de la Fédération des sociétés d'assurances (FMSAR) sur la santé financière des compagnies d'assurances (ndlr : états financiers)», déclare

Driss Rhafes. De quoi faire le meilleur choix pour se constituer un «capital retraite» pour ses vieux jours.

http://www.leseco.ma/finances/23179-placement-les-charmes-discrets-de-l-epargne-retraite

---

17.10.2014

«Épargne retraite : Comment s'y retrouver dans le dédale des produits proposés sur le marché?», c'est la thématique centrale d'une conférence débat autour de l'épargne retraite au Maroc organisée ce mardi 14 octobre par l'Association des Gestionnaires et Formateurs des

Ressources Humaines « AGEF ». L'occasion de revenir sur ce sujet et du fossé entre le secteur public et privé.

http://www.youtube.com/watch?v=_O5CpDtTvII